

EPS Expérimentation « Luc Chatel » - SPORT ou EPS ?

Le 25 Mai 2010 à grand renfort de tapage médiatique, nous avons appris que les rythmes scolaires français allaient ressembler au « modèle allemand » : matières « principales » le matin et « sport » l'après-midi. Le « modèle finlandais » ne serait-il plus à la mode pédagogique ?

Certes, face à l'augmentation de la part de la population souffrant d'obésité (12 % - 1 enfant sur 6) ou de surcharge pondérale (1 enfant sur 5) constituant un facteur de risque pour de nombreuses pathologies, il est urgent - si nous ne voulons pas, à l'instar des États-Unis, subir l'inflation de problèmes de santé publique liés au manque de pratique d'activités physiques - de favoriser le développement du sport et son impact sur le corps et l'esprit. Cependant, les raisons invoquées par notre Ministre sont tout autres : lutte contre la violence, élévation du niveau des élèves, promotion des valeurs de l'olympisme et de la citoyenneté (nous pensions que nous le faisons déjà) afin de résoudre tous les maux de l'école.

N'importe quel enseignant d'EPS serait flatté de ce discours valorisant sa discipline, souvent décriée, voire dénigrée par ailleurs. Mais à la lecture de l'allocation de Luc Chatel * sur les nouveaux rythmes scolaires et le sport scolaire nous souhaiterions être rassurés sur un premier point : **cette expérimentation concerne-t-elle l'EPS ou le sport dans l'école ?**

En effet, nous ne sommes pas hostiles à l'expérimentation, loin de là, surtout si les chrono-biologistes estiment qu'il faut changer les rythmes scolaires. Mais pas à n'importe quel prix. Nous n'avons pas entendu le ministre parler d'EPS, mais de sport. Et **nous nous demandons s'il veut vraiment généraliser cette formule avec des Professeurs d'EPS titulaires recrutés sur concours ou avec des éducateurs provenant du tissu associatif.**

Faisons un point sur « l'Appel du 25 Mai ». Trois établissements scolaires par académie expérimenteraient à compter de Septembre 2010, le sport et peut-être la culture (arts plastiques et éducation musicale) l'après-midi. Ce dispositif existe déjà sous deux formes : les classes à horaires aménagés (CHAM) et les sections sportives. Dispositifs qui posent déjà de nombreux problèmes, alors qu'ils ne concernent que peu d'élèves, pour confectionner les emplois du temps des élèves et des enseignants à cause des contraintes que cela occasionne (alignements de classes pour les langues, les soutiens, les cours de natation, les CHAM, les sections sportives ...). Malgré tout, ces dispositifs fonctionnent, ce qui plaiderait pour leur généralisation qui va dans le sens du « modèle allemand ». Paradoxe : les Allemands, selon les « milieux autorisés », débattent au sujet de l'instauration d'une organisation scolaire à la française.

Nous souhaiterions avoir des éclaircissements quant à la faisabilité d'un tel projet en France.

➤ Pour l'EPS :

- Les installations sportives sont-elles suffisantes pour accueillir les élèves de collège et de lycée, quand on connaît les difficultés pour se partager les créneaux pour la piscine, les installations pour les sports collectifs, les plateaux sportifs, etc. sur la ville de Marseille par exemple ?

- Dans la mesure où ce dispositif ne s'adresse pas au Primaire, restera-t-il des créneaux horaires l'après-midi sur les installations sportives pour ces élèves ? A moins que des « spécialistes » nous annoncent qu'il est préférable pour les élèves du Primaire de faire du sport ... le matin ... ?

- Comment insérer les 17 heures de cours hebdomadaires des enseignants d'EPS sur quatre après-midi, puisque le Rectorat indique dans un communiqué ** que face à l'effort de la profession, tous les forfaits EPS seront maintenus à la rentrée 2010 dans notre Académie ? L'UNSS sortirait ainsi gagnante et renforcée de cette expérimentation, augurant d'une possible réforme.

- Devons-nous envisager d'étaler nos cours jusqu'au 10 Juillet et reprendre le 20 Août comme signalé dans la dernière édition de la lettre du Monde de l'Éducation, et par la même occasion réduire notre temps de travail hebdomadaire (sans revalorisation salariale bien entendu) ? Et comment prétendre gagner plus en travaillant encore moins dans la semaine, même avec des vacances réduites ?

- Une ouverture aux associations sportives « extrascolaires » et des conventions avec quatre Fédérations sportives viennent d'être signées. **Où l'EPS trouvera-t-elle sa place dans cette réforme ?**

➤ **Pour les autres enseignants à l'exception des disciplines artistiques** : Le fait de ne travailler que le matin, tous au même moment, posera autant de problèmes d'organisation. A-t-on assez de salles dans un établissement scolaire pour permettre un tel bouleversement ? **Comment transmettre autant de connaissances en ne faisant cours que le matin ?**

Au détour des réactions à cette annonce du Ministère, aucun consensus ne se dégage parmi les autres organisations syndicales, les fédérations de parents d'élèves. Et quelles seront les répercussions sur l'industrie des loisirs, l'économie du tourisme et les réactions de leurs professionnels face à la diminution de la durée des vacances scolaires entraînant une diminution de la clientèle ?

Si le Ministère fournissait toutes les réponses à ces questionnements légitimes, nous pourrions plus sereinement examiner l'efficacité d'un nouveau système dont on nous assure qu'il permettrait de résoudre tous les problèmes de l'École d'aujourd'hui. Nous serions très heureux d'être consultés et rassurés sur tous ces points. Oui à une évolution de notre métier pour le bien de tous, mais pas sans nous !

Christophe Corneille

* Intégralité de cette allocation : <http://www.education.gouv.fr/cid51779/premiere-journee-des-rencontres-sport-scolaire-allocation-luc-chatel.html>

** Provence Éducation : http://www.provenceeducation.com/index.php?option=com_content&view=article&id=2092:sport-scolaire&catid=56:les-articles&Itemid=70

L'EPS sur tous les fronts pour sauver l'école.

Fin d'année très agitée pour notre discipline. Nous faisons les grandes lignes de l'actualité et apparaissions dans tous les débats sur le renouveau du système scolaire. Dernière intervention en date et non des moindres, celle de notre Ministre à l'occasion de la première journée des "Rencontres du sport scolaire" le 25 mai 2010. Difficile de la résumer brièvement tant elle regorge d'annonces :

- Sur le sport scolaire. Atteindre l'objectif des 50 % de licenciés à l'AS dans les trois ans à venir. Et Luc Chatel détaille ainsi tous les « leviers » qu'il compte actionner pour y parvenir.

- Sur la nouvelle organisation du temps scolaire avec le lancement à la rentrée 2010 d'une expérimentation dans une centaine d'établissements. Il propose une nouvelle organisation du temps scolaire fondée sur un nouvel équilibre, « *cours le matin, sports et culture l'après-midi* ».

Cela augure d'une sacrée ambiance à l'occasion des futures journées de répartition des installations municipales... Heureusement nous avons obtenu, dans l'allégresse générale, l'organisation de l'Euro de football 2016. 1,7 milliards d'euros d'investissements qui vont permettre de rénover ou de construire de magnifiques stades au détriment d'installations sportives qui nous auraient été bien utiles à la veille de nous retrouver tous entassés à l'occasion de nos après-midi communes.

Mais le plus inquiétant dans ces deux annonces, c'est qu'est mentionnée à chaque fois, de façon dogmatique, comme critère de réussite, l'ouverture sur l'extérieur. « *Dans cette nouvelle donne du sport scolaire, l'autarcie est notre pire ennemie. Aussi allons-nous ouvrir grandes les portes de nos associations scolaires à d'autres intervenants* ». Et à propos de la nouvelle organisation du temps scolaire : « *Bien évidemment, pour que cette initiative soit pleinement efficace, il faudra que les équipes éducatives soient volontaires et que toute la communauté scolaire, associée à des intervenants extérieurs, participe au projet* ».

Vous conviendrez comme moi, que l'engouement du départ laisse vite la place à une profonde inquiétude. Si je comprends bien, **on nous propose l'EPS comme remède à tout, mais sans les professeurs d'EPS !!!**

A la veille de grandes vacances qui seront peut-être les dernières de notre carrière, je caressais l'espoir que nous n'ayons plus à justifier de notre présence au sein du système éducatif. Mais finalement de nombreuses interrogations subsistent et certaines solutions prônées par le syndicat majoritaire m'interrogent encore plus. « **L'EPS comme remède à la violence scolaire** » par exemple et cette volonté de nous mettre à l'écart par rapport à nos collègues. **Je n'ai pas été formé pour lutter contre la violence scolaire, je ne suis pas éducateur, mais enseignant et l'égal de mes collègues des autres disciplines, mais en aucun cas supérieur.**

Affaire à suivre ...

Jean Luc Barral 7